

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 44 (1908)

Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

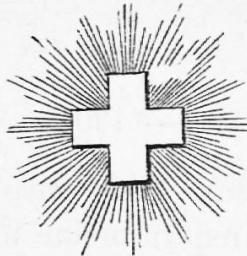
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE

N^o 9.



LAUSANNE

29 février 1908.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Congrès scolaire.* — *Lettre de Paris.* — *Hygiène scolaire.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Souvenirs.* — *Dictées.* — *Arithmétique : Règle d'intérêt : recherche du diviseur fixe.* — *Problèmes de révision.*

CONGRÈS SCOLAIRE DE GENÈVE, 1907

Les abonnés à l'*Educateur* vont incessamment recevoir le compte rendu du Congrès, auquel nous les prions de réserver bon accueil. Nous demandons également à ceux qui ne seront pas servis tout de suite de prendre patience encore, l'expédition ne pouvant se faire que par séries.

Le compte rendu ne sera envoyé, en dehors de la Suisse, qu'aux abonnés qui en adresseront la demande à M. E. Golay, secrétaire du Congrès, R. Dassier, 15, Genève.

LETTRE DE PARIS

Il n'est si grand mal, dit un proverbe, qui n'engendre un petit bien. Il arrive même que des biens importants soient les effets de maux qui semblaient d'abord ne pouvoir laisser que ruine et deuil après eux.

Ainsi ce nous parut un fort grand mal — quelques-uns jugèrent même : un mal mortel — que cet esprit de révolte qui se mit naguère à souffler dans les rangs de nos instituteurs, dressa un si grand nombre d'entre eux non seulement contre les scandales de l'arbitraire administratif (ce qui, après tout, eût pu n'être qu'un

acte de légitime défense), mais encore contre toute hiérarchie organisée d'en-haut, et inspira même à quelques cerveaux brûlés l'idée invraisemblable d'un corps enseignant autonome, souverain maître et de lui-même et de l'éducation nationale, état dans l'Etat, au besoin adversaire de l'Etat. Cette crise mit en péril l'école laïque avec tout ce que ces mots impliquent pour nous de conquête morale, pédagogique, politique même, sur un passé encore bien récent et qu'une réaction violente pourrait au moins partiellement faire revivre : or la réaction eût été fatale et désastreuse (nous la sentions se préparer) si les pouvoirs publics, soutenus par l'opinion, n'eussent dressé avant qu'il fût trop tard une barrière contre le flot montant du syndicalisme anarchique, imbu des doctrines révolutionnaires de la Confédération générale du travail. Je ne sais si, à l'heure présente, le danger est définitivement écarté, et je l'espère ou le désire peut-être un peu plus que je ne le crois. S'il l'est vraiment, le jour n'est pas éloigné où l'on pourra se rendre un compte exact des méfaits commis et mesurer le dommage qu'une telle perturbation a causé.

Eh bien ! si grand que soit trouvé ce dommage, il ne nous masquera pas certains résultats heureux qui se laissent entrevoir dès maintenant et dont les esprits modérés se réjouiront plus, sans doute, que les amateurs de révolution.

Le premier que je tiens à vous signaler est celui-ci : l'autorité administrative tend visiblement à se libérer des influences politiques devenues exigentes au-delà de toute expression en s'imposant à elle-même des règles tirées de la justice pour la nomination et l'avancement du personnel enseignant. J'ai noté déjà un certain nombre de faits symptomatiques, soit à Paris, soit en province, qui annoncent que le règne absolu de la « recommandation » a reçu une atteinte sérieuse. Je n'en veux pour cette fois, retenir qu'un : l'essai qui vient d'être fait à Paris d'un nouveau mode de recrutement des directeurs d'écoles primaires fondé sur la seule constatation de la valeur professionnelle des candidats. Jusqu'en ces derniers temps, la nomination à l'un de ces postes enviés était, pour l'instituteur-adjoint le plus méritant, une pure affaire de « piston », comme on dit dans le jargon des fonctionnaires : pré-

sidents de comités électoraux, conseillers municipaux ou généraux, députés, sénateurs, attachés de ministères, ministres mêmes intriguaient à l'envi auprès du directeur départemental qui propose et du préfet qui nomme pour faire passer le postulant qui s'était assuré leur appui. Il arrivait que la décision à prendre demeurât des mois entiers en suspens à cause de la neutralisation des influences contraires ; et le jour où une intervention prépondérante se produisait, les puissances battues ne se retiraient pas sans emporter la promesse formelle d'un triomphe à la prochaine occasion. Ces méthodes scandaleuses avaient fini par déchaîner une campagne d'attaques violentes contre l'institution même des directeurs d'écoles : je vous en ai parlé à son heure. Cette année, l'autorité départementale a fait un effort héroïque pour rentrer dans la dignité, l'indépendance et le droit, et, grâce à un système d'inspections et d'épreuves, qu'elle a ingénieusement élaboré, elle a pu dresser à l'abri de toute ingérence étrangère une liste de candidats agréés qu'elle a rendue publique, et qui soustraira ses choix à l'immorale et révoltante tyrannie de la recommandation politique.

Un autre résultat encore qu'il faut que je vous marque aujourd'hui est que la partie restée saine du corps des instituteurs (ne doutez pas qu'elle soit de beaucoup la plus considérable) commence à ressentir et à manifester le besoin de se retirer des discussions politiques qui avaient envahi les réunions des Amicales et autres groupements professionnels, et de revenir aux utiles et pacifiantes études pédagogiques d'autrefois. C'est ainsi que trois importantes associations d'instituteurs parisiens viennent de fonder en commun un *Cercle d'études pédagogiques et sociales*, dont l'inauguration officielle a réuni, le 28 novembre dernier, cinq cents maîtres et maîtresses dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris.

De hautes personnalités du monde enseignant ont promis leur concours aux membres du nouveau cercle : tel M. Izoulet, professeur au Collège de France, l'auteur de la *Cité moderne*, qui leur a, dans la séance même d'inauguration, commenté avec flamme un discours adressé par lord Roseberry aux étudiants de l'Université de Glasgow, discours dont le sujet peut se formuler

ainsi : « Comment un véritable homme d'Etat conçoit-il le problème de l'Education nationale ? »

Cette conférence de M. Izoulet a été publiée par la *Revue pédagogique*, dans son numéro du 15 décembre. Vous y pourrez lire également, si vous le désirez, l'allocution de M. Liard retraçant et condamnant, en de fortes paroles, la crise d'aberration où une partie du personnel primaire se laissa naguère entraîner. Le vice-recteur a vu dans la fondation du *Cercle* un indice rassurant. Il l'a interprétée dans le sens même où je viens de le faire. Témoin ce passage que je veux vous citer avant de prendre congé de vous :

« Que des instituteurs et des institutrices se réunissent pour causer entre eux de l'école, pour discuter les divers problèmes à la solution exacte desquels elle est intéressée, pour se renseigner et s'éclairer mutuellement sur les meilleurs procédés de l'enseignement en France et à l'étranger, c'est chose toute simple et qui, semble-t-il, n'aurait pas à être soulignée.

Mais il est advenu, en ces dernières années, que ces questions de métier avaient paru céder le pas, dans la préoccupation d'un grand nombre de maîtres, à de tout autres questions.

L'école a beaucoup parlé en dehors de l'école et souvent de choses qui n'étaient pas choses de l'école ; parfois même son langage a surpris, attristé, inquiété ses meilleurs et ses plus anciens amis. La création de ce cercle d'études pédagogiques, la façon dont vous avez voulu inaugurer ses travaux semblent signifier que pour vous l'école reste au premier plan de vos préoccupations. Cela est un symptôme heureux, qu'il convient d'enregistrer ».

H. MOSSIER.

HYGIÈNE SCOLAIRE

Education physique des jeunes filles.

Il peut paraître inopportun d'aborder à nouveau ce sujet. Cependant, en présence de la sage lenteur avec laquelle on se préoccupe, dans beaucoup de milieux scolaires, de l'éducation physique des jeunes filles, il n'est pas inutile d'y revenir et même de mettre une certaine insistance à demander qu'elle se fasse mieux et surtout d'une façon vraiment populaire.

Dans les sphères fédérales, dans le sein de la Société suisse des maîtres de gymnastique, nous sommes heureux de le rappeler ici, la question est à l'étude.

Mais il faudra encore du temps pour vaincre l'indifférence dans laquelle on s'est trop cantonné jusqu'à maintenant.

Les jeunes filles, on le sait, n'ont pas, au même degré que les garçons, l'occasion d'exercer et de développer leurs forces physiques. Les jeux qui leur sont permis sont insuffisants à cet égard. A la maison, les travaux d'intérieur les accaparent presque sans arrêt, entravent souvent leur croissance et le bon fonctionnement des organes essentiels. Une fois libérées de l'école, les inconvénients de cette nature deviennent pour elles plus sérieux encore. L'atelier, le magasin, le bureau ne sont pas des milieux favorables à l'essor dont les muscles auraient besoin. Et l'on s'étonne après cela que beaucoup de mères de familles aient une santé chancelante !

Nous ne voulons pas exagérer cependant et affirmer que la gymnastique sera la panacée par excellence capable d'annuler tous les effets de tares originelles contre lesquelles les meilleurs efforts viendront se briser. Mais la gymnastique, si elle avait le caractère orthopédique et médico-pédagogique compatible avec les nécessités de l'enseignement tel qu'il peut être organisé à l'école primaire, constituerait un bienfait pour beaucoup d'enfants. Et l'on n'y parviendra réellement qu'en établissant des leçons quotidiennes de gymnastique, pour chaque classe, et non plus deux fois dans la semaine seulement. Mais alors, il faudra tripler le nombre des maîtres de gymnastique, dira-t-on. Qu'à cela ne tienne, si les maîtres de classe ne peuvent se charger d'un enseignement qui devrait les intéresser au même titre que n'importe quel autre.

D'après un rapport de M. Fricker, à la réunion de la Société suisse des maîtres de gymnastique, à Baden, en 1906, cette branche n'est obligatoire pour les jeunes filles fréquentant l'école primaire que dans 9 cantons suisses, savoir : Zurich, Berne, Soleure, St-Gall, Argovie, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel et Genève ; dans 13 cantons elle est obligatoire à l'école secondaire, savoir : Zurich, Berne, Glaris, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, St-Gall, Argovie, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel et Genève. Dans les autres cantons ou demi-cantons, on ne se préoccupe que fort peu ou pas du tout de l'éducation physique de la jeunesse féminine. Et entre les cantons où elle est prévue, il existe la plus grande diversité au point de vue des programmes et ordonnances adoptés. Travailler à établir dans ce domaine une certaine uniformité, à mettre toutes les jeunes filles de la Suisse au bénéfice de ce qui se fait de mieux à cet égard, est un devoir devant lequel il serait coupable de reculer.

Il faudra d'ailleurs du temps pour en arriver, même dans nos localités les mieux placées au point de vue de l'enseignement de la gymnastique, à égaler les Anglo-Saxons. Les participants au 2^{me} congrès international d'hygiène scolaire à Londres sont revenus vivement frappés des résultats auxquels on est parvenu, de l'autre côté de la Manche, dans l'éducation physique des jeunes filles. A Dartford, en particulier, un certain nombre ont visité le collège fondé en 1885 par Mme Bergmann-Osterberg. Ce collège est une école normale privée — en Angleterre l'initiative privée joue encore un rôle très important dans le domaine de l'instruction publique — pour préparer des professeurs d'éducation physique scientifique. Mme Bergmann a pour but de répandre la connaissance de l'anato-

mie, de la physiologie et de l'hygiène, et d'introduire dans les écoles de jeunes filles les jeux au grand air. Elle donne, en outre, un enseignement spécial de gymnastique médicale. Les élèves sont admises à l'âge de 18 ans. Le programme d'admission indique qu'elles doivent avoir une bonne constitution, le corps bien développé, une apparence extérieure belle et agréable, une grande intelligence pratique, de l'aptitude pour les sciences naturelles. Les cours sont de 2 ans. La dépense totale s'élève à fr. 5600 environ, mais, à leur sortie les élèves peuvent aisément se placer avec des appointements de fr. 2500 au minimum. Le nombre total des élèves est de 70.

La gymnastique suédoise est en honneur dans l'établissement. Les exercices d'assouplissement y nécessitent une grande dépense d'énergie, mais se font sans violence. Dans tous les exercices, l'effet esthétique est remarquable. Qu'il s'agisse des exercices d'équilibre, de saut, ou des jeux, on ne se lasse pas d'admirer la souplesse, la grâce de ces jeunes filles, leur vigueur surtout.

La séance donnée dans le grand hall de l'Institut royal, par les élèves du professeur Alexander et de sa fille, a produit sur tous les spectateurs la même impression. En voyant ces exercices d'ensemble avec cannes ou fleurets, les exercices ayant pour but de développer la beauté des formes du corps, la noblesse du maintien, en entendant ces voix de jeunes filles point grêles, mais au contraire fortes et sonores, en voyant surtout ces corps bien développés, ces tailles amples, ces membres d'une vigoureuse agilité, ces exercices exécutés avec un entrain superbe, une précision irréprochable, on reste rêveur et l'on mesure toute la distance qui nous sépare des maîtres d'éducation physique de la plus grande métropole du monde.

Et pourtant rien ne nous empêche d'en arriver là. Que nos institutrices en particulier se dépouillent des préventions qu'elles nourrissent parfois contre la gymnastique, qu'elles ne craignent pas de lutter énergiquement contre certains préjugés encore trop répandus. Une belle cause est entre leurs mains : il leur sera facile de se montrer à la hauteur de la tâche à accomplir. Une noble satisfaction sera en peu d'années leur récompense!

L. HENCHOZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le Grand Conseil vient d'adopter la nouvelle loi sur l'instruction publique secondaire, dont nous avons donné les principales dispositions dans notre numéro du 9 novembre 1907.

La nouvelle loi, par l'introduction du principe des augmentations pour années de services, améliore d'une manière sensible la situation matérielle des maîtres secondaires, surtout celle des maîtres des collèges communaux. Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1909.

Toutefois, les dispositions concernant les augmentations pour années de services ont force de loi à partir du 1^{er} janvier 1908.

Le corps enseignant secondaire vaudois sera reconnaissant à M. le Chef du Département de l'instruction publique, qui a défendu le projet avec clarté et énergie.

gie, d'avoir bien voulu faire admettre par le Grand Conseil la rétroactivité des dispositions relatives aux augmentations pour années de services.

***** Adieux à un inspecteur.** — Sur l'initiative des instituteurs d'Yverdon, une souscription volontaire fut ouverte dernièrement dans le corps enseignant des districts d'Avenches, Yverdon et Grandson, qui constituent le 6^e arrondissement scolaire, aux fins d'offrir à M. Benjamin Emery, inspecteur de cet arrondissement, un témoignage tangible des regrets que sa récente démission a provoqués. Cette initiative eut un excellent résultat et samedi 15 février, une cinquantaine d'instituteurs et d'institutrices venus de près et de loin, étaient réunis à Yverdon, dans la grande salle de l'Hôtel du Paon, autour de leur regretté inspecteur pour lui faire remise d'une belle montre en or avec dédicace et d'un objet d'argenterie avec initiales gravées. Cette réunion intime et familière laissera à tous le meilleur souvenir. Elle a débuté par une allocution de M. Henry, instituteur, qui présidait. Après avoir donné lecture de quelques lettres d'absents empêchés, entre autres d'une fort sympathique missive de M. Bettex, directeur, qui a dû s'absenter également, M. Henry a très heureusement caractérisé la carrière pédagogique de M. Emery, dont il a apprécié le tact, la modestie, la loyauté et la parfaite bienveillance. Accueilli d'abord avec une certaine réserve, M. Emery n'a pas tardé, par ses qualités personnelles, son exemple d'homme de devoir et de travail, à se concilier les sympathies de ses subordonnés. L'orateur lui réitère tous les regrets des instituteurs et institutrices de son arrondissement, qui l'eussent volontiers retenu au milieu d'eux, si cela eût été en leur pouvoir. Ils savent qu'en démissionnant, M. Emery a obéi à des motifs personnels hautement respectables, et c'est entouré des vœux les plus sincères qu'il pourra jouir, sous le beau ciel de Montreux, d'une retraite si bien méritée.

Visiblement ému, M. Emery a pris ensuite la parole pour remercier tous ceux qui lui ont procuré la joie qu'il ressent à ce moment. Puis, dans une allocution charmante et pleine de cœur, il évoque le souvenir de ses premières années d'inspecteurat, il y a quelque dix ans. Le cœur lui battait bien fort lorsqu'il dut pour la première fois mettre le pied dans les classes. Peu à peu la glace fondit, bientôt il se sentit à l'aise, à tel point qu'il lui semblait que ce banc, ce pupitre (l'intérieur excepté!) même, ces élèves étaient les siens. Avec infiniment de modestie, il déplore que la conscience, le tact qu'on se plait à lui reconnaître, lui ont fait parfois défaut. A propos de conscience, laissons ici la parole à l'orateur : « Si l'inspecteur scolaire n'est pas consciencieux, comment pourra-t-il exiger de ses subordonnés la correction dans l'accomplissement du devoir ? Du reste, j'estime que celui qui n'est pas consciencieux quand il s'agit de l'avenir d'un peuple, n'est pas digne de la confiance de ses concitoyens... J'ai laissé parler ma conscience et j'ai obéi à ses ordres, et s'il fallait recommencer une carrière, je l'écouterais d'une oreille encore plus attentive, cette voix qui dit : « Fais ce que dois ! » Avant tout, je me suis efforcé d'être le collaborateur de l'instituteur dans sa noble et grande mission... J'étais heureux lorsque j'avais la certitude que tel maître avait compris mes intentions. L'accueil bienveillant, ajoute encore M. Emery, que j'ai reçu de la grande majorité du corps enseignant durant mes tournées d'inspecteur restera pour moi la fleur des souvenirs. C'est

» avec un serrement de cœur difficile à dissimuler que j'ai dit adieu à nos chers écoliers. J'espère que la semence que j'ai essayé de répandre en eux ne sera pas étouffée par l'ivraie qui pousse si abondamment de nos jours. » Après avoir engagé les membres du corps enseignant à travailler avec persévérance dans la belle œuvre de l'éducation de l'enfance, M. Emery remercie encore pour le bel élan de générosité qui lui vaut cette journée inoubliable pour lui, il invite tous les instituteurs et institutrices de son arrondissement à reporter sur son successeur la bienveillance dont il a été l'objet. Il invite également les assistants à venir lui serrer la main, à Montreux, lorsqu'ils iront, soit en société, soit avec leurs classes, visiter ce beau pays. Cette allocution, empreinte de cordialité et d'émotion, est saluée par des vivats enthousiastes et le « Qu'il vive et soit heureux ! » jaillit spontanément de toutes les poitrines.

M. Gailloz, au nom des instituteurs d'Yverdon, ajoute encore quelques mots de sympathie à l'adresse de M. Emery. Il souhaite de tout son cœur que la montre dédiée marque pour le destinataire de longues années de vie et de bonheur.

La série des discours d'adieux, toujours grave, même un peu triste, est suivie d'une partie plus gaie où les productions tour à tour comiques, émues, attendrissantes, alternent avec les chants patriotiques. On passe ainsi sans effort du grave au doux, du plaisant au sévère. Signalons en passant les chansons si bien mimées de M. Pouly, de Bonvillars, le monologue désopilant de M. Fallet, de Concise ; la charge non moins cocasse de M. Devenoge qui imite si bien l'Auvergnat ; M. Monneron de qui on aime entendre le « Semeur », de Doret ; la chanson, toute de circonstance de M. Guidoux, de Mathod, où il est question de l'amour qui ne vieillit pas, malgré les cheveux blancs. Citons, enfin, une poésie en patois fort bien déclamée, par M^{lle} Pittet, d'Yverdon, qui offre là un joli exemple à imiter dans nos conférences et réunions d'instituteurs. A relever également la présence de quelques dames de Ste-Croix, qui donnent à leurs collègues du sexe fort une fort belle leçon de vaillance et de solidarité.

Enfin, les rangs s'éclaircissent, on se serre autour de la table, les causeries continuent intimes et familières jusqu'à l'heure du départ. Les mains se tendent encore et se serrent avec effusion, non pour un adieu définitif au héros de la journée, mais pour un cordial « au revoir ! » Journée bienfaisante et réconfortante s'il en fut, et qui prouve que la reconnaissance n'est pas morte dans nos républiques qu'on accuse d'être ingrates et non plus, quoiqu'on en dise, dans notre corps enseignant.

H. GAILLOZ.

BIBLIOGRAPHIE

Leitfaden der Französischen Sprache von U. Grand, Professor an der Kantonschule in Chur. Première partie. Coire, librairie F. Schuler, éditeur.

Un nouveau manuel pour enseigner le français à nos Confédérés allemands. C'est un *Leitfaden*, c'est-à-dire un guide et non pas une *Grammaire*, ce que les livres qui s'inspirent de la méthode directe n'ont plus la prétention d'être. Il n'en existe déjà pas mal de ces guides pour l'enseignement de la langue française, d'après la méthode directe, à ne citer que Schild et Alge, et, d'après une méthode

mitigée, Banderet et Ducotterd, ce dernier, il est vrai, adopté plus particulièrement aux besoins des Collèges allemands. En présence de tous ces manuels, on se serait attendu à ce que l'auteur entrât dans une discussion sur la valeur des méthodes déjà existantes, ou qu'il se prononçât sur les raisons qui peuvent avoir déterminé la publication du présent ouvrage. Il a peut-être raison de n'en rien dire, ceci d'autant plus qu'il ne revendique nullement le mérite de l'originalité ; une critique de ses devanciers n'eût pu se faire, du reste, sans parler d'influences subies. Il paraît donc que l'auteur veut laisser parler l'ouvrage pour lui ; il n'a eu d'autre souci que celui de doter les écoles de son canton d'un manuel utile. Nous pensons, avec lui, qu'il a réussi. Ce petit livre se présente bien, tant au point de vue de l'impression et des soins que l'éditeur a pu lui donner — et ce n'est pas chose négligeable dans un manuel scolaire — qu'au point de vue de la disposition des matières. L'auteur a fait abstraction des gravures ; si nous ne faisons erreur, c'est dans son canton qu'une voix s'était élevée contre le culte des images dans les méthodes nouvelles, et il faut bien dire qu'il a paru des manuels qui n'ont de la méthode directe que les images. A défaut d'images, nous nous contentons facilement de l'esprit de la méthode. Cet esprit, M. U. Grand le possède, et nous pouvons le féliciter de la façon heureuse dont il a su tirer parti des ressources de la méthode. Ce qui recommande, en outre, ce petit ouvrage, c'est la simplicité et la clarté de la marche méthodique ; il a aussi une certaine modestie d'allure qui dispose en sa faveur. Nous ne blâmerons point, quoique ce soit un accroc fait à la méthode directe, l'adjonction de petites traductions faisant suite aux exercices oraux. Pour celui qui en juge autrement, il sera toujours facile de laisser ces quelques lignes de côté. Elles occupent, du reste, une place si modeste qu'on n'aura pas de peine à ne pas les voir. Le texte de ces petites traductions n'est pas très important et il nous semble qu'on aurait pu, dans le choix des exemples, s'inspirer davantage du principe que l'auteur exprime dans son introduction à la méthode. Nous l'approuvons, en effet, lorsqu'il affirme qu'on ne doit pas s'obstiner à se priver des avantages que peuvent offrir certaines comparaisons avec la langue maternelle. Ces comparaisons, les élèves les font quand même, et il vaut mieux qu'elles soient faites avec le contrôle expérimenté du maître.

L'auteur s'est fait, pour figurer la nuance des sons français, une transcription phonétique à son usage. Nous nous demandons pourquoi il se prive des avantages qu'offre l'écriture phonétique généralement adoptée. Il a eu raison, d'autre part, de s'abstenir de morceaux en transcription phonétique. Une feuille détachée donne la table des sons avec leur valeur phonétique, cette feuille est certainement destinée à être égarée. Nous y relevons un point tout au moins discutable ; l'auteur attribue aux lettres *au* dans le nom propre *Paul*, le son fermé. D'après notre expérience, c'est une erreur. Le son *au* est ouvert dans *Paul*, mais bien fermé dans le nom propre de *Paulus*, célèbre jurisconsulte — voir *Petit Larousse*.

L'ouvrage est recommandé par le Département de l'instruction publique du canton des Grisons. Nous avons dit le bien que nous pensons de ce petit manuel, qui a le grand mérite d'être d'un emploi facile pour le maître et qui vaut bien les éloges que nous avons eu l'occasion de décerner à ses devanciers.

Dr H. Sch.

PARTIE PRATIQUE

Les souvenirs.

Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire; malheureux, serais-je tentée de dire, les gens qui n'ont pas de souvenirs; on l'a dit bien souvent, les circonstances tristes par lesquelles nous avons passé, à mesure qu'elles s'éloignent de nous, perdent davantage de leur amertume et de leur acuité; nous les repassons en nous-même, je dirais presque avec volupté, orgueilleux quelque peu d'avoir eu la force de les traverser et d'en sortir; ce doit être ce sentiment-là qui pousse les vieilles gens à raconter leurs misères d'antan. Mon grand-père avait pris part à la campagne du Sonderbund: sans doute à ce moment, la guerre lui paraissait terrible, sûrement aussi s'était produit en lui l'affreux déchirement de ceux qui quittent leur famille sans savoir s'ils la reverront, et cependant, lorsque, tous ses petits-enfants groupés autour de lui, il entreprenait de nous en narrer les détails, son regard s'animait étrangement, ses gestes fatigués d'habitude devenaient énergiques, sa parole se faisait vibrante; c'était sa plus grande joie de vieillard et nous la lui procurâmes souvent; il n'aimait rien tant que de supposer qu'il nous contait sa campagne pour la première fois, et nos bouches ouvertes, notre extrême tranquillité devaient lui en donner chaque fois l'illusion. Et nos grand'mères! ne sont-ce point aussi leurs déceptions, leurs tristesses passées dont elles se plaisent à nous entretenir? qui de nous n'a devant les yeux l'image d'une aïeule au menton tremblotant, redisant avec émotion et non sans charme quelque terrible ou malheureux épisode d'autrefois:

Nous sommes les aïeules
Au visage effacé
Qui filons toujours seules
L'image du passé.

Nous sommes les anciennes
Qui gardons les maisons,
Celles qui se souviennent
En soufflant les tisons.

DALCROZE.

Mais indépendamment du léger plaisir de vanité que nous prouvent nos tristes souvenirs, nous les aimons par reconnaissance, car nous sentons que nous leur devons beaucoup, nos circonstances pénibles étant généralement celles qui ont le plus contribué à la formation de notre caractère, à lui donner ce quelque chose de viril et de résigné tout à la fois qui fait notre force de résistance dans nos épreuves.

A l'encontre des sombres souvenirs dont le caractère particulier, la tristesse, pâlit et peu à peu s'efface en s'éloignant de nous, le signe distinctif de nos heureux souvenirs, la joie, apparaît avec plus de force, dégagée de toutes les petites ombres qui alors nous en voilaient la rayonnante clarté; ils sont pour nous un foyer inextinguible de lumière ardente et chaude et tel qui, dans un soir de mélancolie repasse en soi-même les différentes époques de sa vie, lorsqu'il arrive aux moments heureux de son existence, sent dans sa poitrine un grand tressaillement; il se complait à revivre, à évoquer tout à nouveau la scène heureuse avec

tous ses détails, et dans ce moment-là il passe par la même intensité de joie, par la même chaleur de cœur que jadis ; il est un autre homme, ou plutôt il est lui-même, tel qu'il était dix ou vingt ans auparavant, et c'est pour lui une extrême jouissance de retrouver vivant ce cœur qu'il croyait mort, de le sentir vibrer encore, et de ce généreux enthousiasme, il lui restera quelque chose ; tout à l'heure, lorsqu'il reprendra sa tâche, il croira posséder encore un peu de l'énergie et du courage d'autrefois et parce qu'il le croira, il le possédera en effet : la puissance de suggestion opère de tels miracles.

Les souvenirs, heureux ou malheureux, sont des facteurs actifs de notre perfectibilité intellectuelle ou morale ; ils nous permettent de mettre à profit les leçons de l'expérience et qu'est-ce que l'expérience, si ce n'est le souvenir des choses vues ou des choses faites. Il est assez fréquent que nous repassions par les mêmes circonstances et dans des conditions semblables à celles d'autrefois ; le souvenir de notre réussite ou de notre insuccès d'alors nous est un guide précieux qui nous dit : « Engage-toi de nouveau dans cette même voie » ou : « Cette voie conduit à un précipice, trouves-en une autre ». Lorsque notre mémoire est infidèle nous souffrons ; ne nous arrive-t-il pas de nous écrier quand nous sommes appelés à vaincre une difficulté autrefois déjà vaincue par nous : « Je ne sais plus comment j'ai fait ». Les animaux eux-mêmes bénéficient de cette loi du souvenir : Chat échaudé craint l'eau froide ; le raton qui, un jour, a laissé le bout de sa queue entre les pattes de Minet aura garde de s'y laisser reprendre et le chien que son maître a puni pour un méfait de gourmandise, s'il récidive, s'en va tête basse, sûr du sort qui l'attend.

Nous vivons tous de souvenirs : la jeunesse se souvient de l'enfance, l'âge mûr de la jeunesse et le vieillard, dont la vie n'est plus très active, auquel le temps permet de penser et de se souvenir, voit avec une netteté sans pareille les incidents sans nombre qu'il a vécus dans les trois étapes qu'il a parcourues.

L'hiver se souvient de l'été, de ses jours brillants et de sa vie intense, de ses journées passées dans les bois, de ses courses hardies pour atteindre aux sommets, de ses grandioses et superbes orages ; et l'été se souvient de l'hiver, de ses travaux, de ses veillées, de ses lectures et de ses causeries ; aujourd'hui repasse les événements d'hier et ce soir ceux de ce matin.

Il semble néanmoins que notre époque vive plus encore de l'avenir que du passé, et cela tient sans doute à la puissance du progrès qui nous entraîne tous dans une course échevelée, effrénée !

En avant ! toujours en avant ! nous crie le progrès qui semble prendre plaisir à ce jeu auquel nous nous livrons si volontiers avec les enfants et qui consiste à leur tendre un objet quelconque, et à chacun des mouvements qu'ils font pour l'atteindre, à l'élever davantage, à le mettre hors de leur portée ; mais tandis qu'à la vue des larmes prêtes à jaillir nous avons pitié et donnons l'objet convoité, le progrès, lui, demeure insensible à nos appels, à nos cris ; il nous montre le but ; nous croyons y atteindre ; il l'éloigne ! et nous courons, courons toujours, cessant de plus en plus de regarder en arrière. Sachons pourtant dans notre si vertigineuse marche en avant nous ménager des haltes, des retours vers le passé : le gymnaste expérimenté recule pour mieux sauter. Imitons-le.

A. Bz.

DICTÉES

Degré supérieur.

Paysage portugais.

Le train est bientôt lancé à belle allure ; il roule sur les rails, presque sans un frémissement ; la nuit grise, un peu laiteuse, couvre des plaines d'une désolation sans pareille : je m'endors avec l'espoir d'ouvrir les yeux sur un tout autre paysage.

Erreur ! Je m'éveille au grand jour, parmi des roches grises et des vallonnements de terre nue, coupés de failles profondes qui sont des lits de torrents. Vers dix heures, nous touchons la frontière de Portugal.

Bientôt, quelque chose de nouveau apparaît dans le paysage et l'égaie : le vert des feuilles caduques. Près des aloès et des cactus en ligne servant de clôtures, voici des figuiers, des roseaux, des vignes. Un berceau de chèvrefeuille donne un air de paradis à la station de Marvajo. La nature du sol s'est modifiée, et la physionomie des gens. Trois paysans chasseurs, en veste brune et bonnet de laine vert, la poire à poudre pendue au côté et longue comme un olifant, offrent aux employés du train des perdreaux à trente-cinq sous la couple.

Les horizons montueux se chargent de bois touffus, bas, mêlés de hautes herbes. Des villages d'une blancheur d'Orient brillent, ça et là, comme des gemmes. Puis la terre s'aplanit ; nous franchissons le Tage, large fleuve coupé de bancs de sable, limoneux, sillonné de barques aux formes de gondole, aux voiles pointues couleur d'ocre. Nous suivons la rive droite. Une des plus belles vallées du monde s'ouvre et va vers la mer : elle s'agrandit démesurément ; elle est verte, elle est bleue, elle est bordée au loin par la lueur des eaux vives.

La richesse de ses limons modèle puissamment ses futaies d'oliviers, met l'étincelle des sèves jeunes à la pointe des herbes, épaisse les cimes rondes des bosquets d'orangers. Des filles ramassent des olives et rient au train qui passe. Une branche de lilas tremble à portée de la main.

(Souvenirs de voyages.)

René BAZIN.

VOCABULAIRE. — La faille, caduque, l'aloès, le cactus, le figuier, le roseau, le chèvrefeuille, le paradis, la physionomie, l'olifant, la couple, touffu, la gemme, la gondole, l'ocre, la futaie, l'olivier.

GRAMMAIRE. — Orthographe de bonnet de laine *vert*, de trente-cinq, de aplani.

A. F.

Arrivée à Lisbonne.

Nous nous engageons sous un long tunnel, et après sept minutes de ténèbres, nous revoyons la lumière en gare de Lisbonne.

Il est tard lorsque je sors au hasard dans la grande ville inconnue. La promenade de l'Avenida monte, plantée de deux rangs de palmiers superbes, puis entre des hôtels, puis entre des maisons, puis s'enfonce dans des terrains non bâties. En descendant, je trouve une grande foule buvant l'air tiède du soir sur la place de Dom Pedro IV, place carrée, pavée de cailloux qui forment des zigzags noirs et blancs. Six rues parallèles, dont plusieurs très commerçantes, bien éclairées, la rue de l'Or, la rue de l'Argent, partent de là et conduisent au bord du Tage.

L'arrivée au fleuve est ménagée avec un art savant et tout à fait imposante. On suit le trottoir en flânant ; la vue est barrée au fond par un arc de triomphe ; on passe sous le portique, et, soudainement, on éprouve la sensation de la nuit bleue, immense autour de soi. Les becs de gaz se sont écartés, à droite et à gauche, jusqu'à n'être plus que de petits points brillants. Ils éclairent des façades monumentales : la Bourse, la Douane, l'hôtel des Indes, l'Intendance de la marine, des ministères, que d'autres suites d'arcades, d'autres façades ornées, réunissent en arrière, tandis qu'en avant, dans la grande trouée libre, sans limites visibles entre le ciel et l'eau, le Tage, enflé par la marée, réfléchit les étoiles et jette son écume sur des quais de marbre blanc. Aucun promeneur ; je suis seul avec un douanier. Je me figure que j'ai été transporté au premier plan d'un de ces tableaux où l'on voit des architectures royales avancer leurs files de colonnes et de statues jusqu'au bord de la mer luisante.

(*Souvenirs de voyages.*)

René BAZIN.

A. F.

Un jour de marché à Lisbonne.

Dès que je suis dans la rue, je cherche le marché, coin toujours pittoresque dans les villes du Midi. Je ne sais pas la route ; mais je n'ai qu'à suivre un de ces paysans chaussés de grandes bottes et coiffés du bonnet de laine verte. J'arrive ainsi dans une halle qu'annoncent, de loin, la rumeur confuse des voix et l'odeur des fruits mûrs. Tous les types populaires sont là : des têtes jaunes comme des concombres, d'autres couleur de terre, d'autres rosées, d'autres brunes avec de grosses lèvres. Le marché a une physionomie de bazar colonial. Une négresse passe, les cheveux roulés dans un foulard de soie aurore, et, sans avoir de semblables, elle a plus de voisins dans cette foule, elle étonne moins qu'en aucun autre pays d'Europe. Les voix sont dures et nasales. Le bruit du papier froissé remplace le cliquetis du billon autour des étalages de bananes, de coings, de poires, de pêches, de tomates, autour des mannes de raisin rouge ou blond, transparent et tavelé, pareil à ceux des vieilles frises de marbre. Pour acheter une poule, une cuisinière tire de sa poche une liasse de billets¹ qu'un paysan enfouit dans un portefeuille de cuir bondé comme celui d'une petite banque. Dans la rue voisine, dans celles qui suivent, dans tout Lisbonne, à la fois, des filles superbes, un panier sur la tête, crient la marée fraîche. Une main touchant le bord de leur panier, large et plat comme un tamis de vanneur, où les poissons alignés font un soleil d'argent, l'autre main à la ceinture, les jupes relevées, les jambes nues, les cheveux cachés par un foulard de soie dont la pointe flotte sur les épaules, elles vont d'un pas robuste et rapide.

(*Souvenirs de voyages.*)

René BAZIN.

VOCABULAIRE. — La halle, la rumeur, le type, le concombre, le bazar, la négresse, le foulard, la soie aurore, nasal, le cliquetis, le billon, l'étalage, la banane, le coing, la manne, tavelé, la frise, la liasse, la marée, le tamis, le vanneur.

GRAMMAIRE. — Faire trouver pourquoi *annoncent* est écrit au pluriel.

A. F.

¹ En Portugal existent des billets de 100, 500 réis, de 1, 2, 5, 10, 20 et 100 milreis. Le réis vaut fr. 0,0052.

ARITHMÉTIQUE

Règle d'intérêt (suite).

Recherche du diviseur fixe.

Quand on connaît les multiplicateurs fixes correspondant à un taux donné, il est facile d'en déduire le diviseur fixe en raisonnant de la manière suivante :

1. Multiplicateur fixe correspondant au taux de 1% et à l'année commerciale $= 1/36\,000$.

I. Pour rapporter $1/36\,000$ fr., il faut placer 1 fr.

II. " $36\,000/36\,000$ " X fr.

Si pour rapporter $1/36\,000$ fr., il faut placer 1 fr.

Pour rapporter $36\,000/36\,000$ " 36 000 fois plus $= 1 \times 36\,000$ fr.

36 000 fr. est le diviseur fixe correspondant au taux de 1% et à l'année commerciale.

2. Multiplicateur fixe correspondant au taux de 8% et à l'année civile $= 2/9125$.

I. Pour rapporter $2/9125$ fr., il faut placer 1 fr.

II. " $9125/9125$ " X fr.

Si pour rapporter $2/9125$ fr., il faut placer 1 fr.

Pour rapporter $1/9125$ " 2 fois moins $= \frac{1}{2}$ fr.

et " $9125/9125$ " 9125 fois plus $= \frac{1 \times 9125}{2}$ fr. =

4562,5 fr.

4562,5 fr. est le diviseur fixe correspondant au taux de 8% et à l'année civile.

3. Multiplicateur fixe correspondant au taux de $5\frac{1}{4}\%$ et à l'année commerciale $= 7/48\,000$.

Si pour rapporter $7/48\,000$ fr., il faut placer un capital de 100 fr.

Pour rapporter $1/48\,000$ " 7 fois plus petit =

$\frac{1}{7}$ fr.

et " $48\,000/48\,000$ " 48 000 fois plus grand =
 $\frac{1 \times 48\,000}{7} = 6857,142857\,1428$ etc.

6857,1 fr. est le diviseur fixe correspondant au taux de $5\frac{1}{4}\%$ et à l'année commerciale.

4. Multiplicateur fixe correspondant au taux de $6\frac{1}{4}\%$ et à l'année civile $= 1/5840$.

Si pour obtenir $1/5840$ fr., il faut placer un capital de 1 fr.

Pour obtenir $5840/5840$ " 5840 fois plus grand =
 1×5840 fr. = 5840 fr.

5840 fr. est le diviseur fixe correspondant au taux de $6\frac{1}{4}\%$ et à l'année civile.

De ce qui précède on déduit :

a) Lorsque le multiplicateur fixe a pour numérateur 1, le diviseur fixe qui lui correspond est égal au dénominateur du multiplicateur fixe.

b) Lorsque le multiplicateur fixe a pour numérateur un autre nombre que 1, le diviseur fixe qui lui correspond est égal au quotient du dénominateur par le numérateur du multiplicateur fixe.

Problèmes.

1. Le multiplicateur fixe correspondant au taux de $2\frac{1}{2}\%$, année commerciale, est $\frac{1}{14400}$. Quel en est le diviseur fixe ? R. 14 400 fr.
2. Le multiplicateur fixe correspondant au taux de 10% , année civile, est de $\frac{1}{3650}$. Quel en est le diviseur fixe ? R. 3650 fr.
3. Le multiplicateur fixe correspondant au taux de $7\frac{1}{2}\%$, année commerciale, est de $\frac{1}{4800}$. Quel en est le diviseur fixe ? R. 4800 fr.
4. Le multiplicateur fixe correspondant au taux de 6% , année civile, est de $\frac{3}{18250}$. Quel en est le diviseur fixe ? R. 6083,3 etc. fr.
5. Intérêt de fr. 350 à $4\frac{1}{2}\%$ pour 1 an ? R. 15,75 fr.
6. » fr. 1500 à $3\frac{3}{4}\%$ pour 12 mois ? R. 56,25 fr.
7. » fr. 1000 à $3\frac{3}{4}\%$ pour 6 mois ? R. 18,75 fr.
8. » fr. 24 à 8% pour 3 mois ? R. 48 cent.
9. » fr. 75 à 6% pour 1 mois ? R. 75 cent.
10. » fr. 32 à 3% pour 15 jours ? R. 4 cent.
11. » fr. 140 à 4% pour 1 mois ? R. $4\frac{2}{3}$ fr.
12. » fr. 210 à 5% pour 180 jours ? R. 5,25 fr.

A. C.

Problèmes de révision.

A ce moment de l'année, il importe de faire de nombreux problèmes de récapitulation, afin de revoir les divers points du programme étudiés durant le cours des deux semestres, et de se préparer aux épreuves écrites de l'examen.

Souvent, on perd beaucoup de temps à écrire les données des problèmes; en outre, le maître se fatigue parfois énormément à les composer. Pourtant, *un seul problème* permet de poser une foule de questions. En le préparant avec soin, on arrive à passer en revue les matières parcourues pendant l'année et l'on gagne un temps précieux tout en s'évitant une peine inutile.

Voici deux problèmes réunissant une quarantaine de questions.

Le premier peut être donné aux classes mixtes; le deuxième est préparé plus spécialement pour une classe de garçons.

Un champ a 204,8 m. de long et 87,5 m. de large. Cherchez :

1. Son périmètre. R. 584,6 m.
2. Combien il faudrait de pas de 8 dm. pour en faire le tour ? R. 731.
3. De pas de 75 cm. R. 780.
4. La surface de ce champ. R. 17 920 m².
5. Sa valeur à f. 3125 l'ha. R. f. 5600.
6. L'intérêt de cette somme au $4\frac{1}{4}\%$. R. f. 238.
7. L'impôt cantonal à $1\frac{1}{2}\%$. R. f. 8,40.
8. » communal à f. 0,65 %. R. f. 3,64.
9. Combien ces deux impôts réunis sont % de l'intérêt ? R. 5 %.

10. Ce champ produit 60 l. de blé par are. Combien en tout ? R. 40752 l.
11. Combien de dal ? R. 1075,2 dal.
12. » » ddal ? R. 537,6 ddal.
13. » » d'hl. ? R. 107,52 hl.
14. L'hl. de blé pèse 75 kg. Quel est le poids en kg ? en q. en t. ? R. 8064 kg. 80,64 q. 8,064 t.
15. La valeur de ce blé à f. 18,75 le q.. R. f. 1512.
16. Le blé donne $\frac{31}{36}$ de son poids de farine et le reste de son. Combien aura-t-on de kg. de farine ? R. 6944 kg.
17. De kg. de son ? R. 4420 kg.
18. Exprimez cela en %. R. farine 86,1 % ; son 13,9 %.
19. La farine se vend f. 26 le q. Combien en tout ? R. f. 4805,44.
20. Le son » f. 13 le q. » » R. f. 145,60.
21. Combien la vente du son est-elle % de la vente de la farine ? R. 8,06 %.
22. 4 kg. de farine donnent 5 kg. de pain. Combien aurons-nous de kg. de pain. R. 8680 kg.
23. Combien de miches de $1\frac{3}{4}$ kg. R. 4960.

Le même problème peut, au préalable, être donné comme *exercice oral*, en employant des nombres plus faciles.

Exemple :

Un champ a 180 m. de long et 90 m. Cherchez sa valeur à f. 3000 l'ha., l'intérêt de cette somme au 4 %. — L'impôt communal à $\frac{1}{2}\%$, etc., etc.

Une salle a 9,6 m. de long, 7,5 de large et 3,20 de haut. Calculez :

1. Son périmètre. R. 34,2 m.
2. Sa surface. R. 72 m².
3. Son volume. R. 230,4 m³.
4. Le poids de l'air contenu dans cette salle, si 1 m³ pèse 1,3 kg. R. 299,52 kg.
5. Le nombre de litres d'air pour chacun des 48 élèves de cette classe ? R. 4800 l.
6. La valeur du plancher à f. 2,75 le m². R. f. 498.
7. La valeur du plafond à f. 1,25 le m² sous déduction de 4 % d'escompte. R. f. 86,40.
8. Le blanchissage des murs à la chaux, à raison de f. 0,25 le m². R. 27,36.
9. Le nombre de rouleaux de tapisserie nécessaires pour tapisser les murs, si chaque rouleau a 1,71 m. de long et 0,80 m. de large. R. 80.
10. La valeur des rouleaux à f. 0,75 l'un, escompte 12 %. R. f. 52,80.
11. La pose des rouleaux à f. 0,55 l'un. R. f. 44,—.
12. Combien % du prix net des rouleaux ? R. 83,3 %.
13. La valeur d'une bande entourant le plafond à f. 0,35 le m. R. f. 44,97.
14. La pose de la bande, $\frac{4}{7}$ du prix d'achat. R. f. 6,84.
15. Le volume du plancher s'il a 3 cm. d'épaisseur R. 2,16 m³.
16. Son poids, la densité de ce bois étant 0,55. R. 1188 kg.

X.